La Caf à votre écoute

CafLab

Restitution :
« Séparation : vos idées pour vous informer au mieux »

Grâce à votre participation à notre consultation, nous avons une meilleure connaissance de vos besoins et préférences en matière d'information en cas de séparation.

+ DE 1000 RÉPONDANTS

- **57%** ont connu une séparation
- **37%** ont été confrontés à des difficultés de couple ou sont en cours de séparation
- **6%** ne sont dans aucune de ces situations

99 % ont des enfants

S'INFORMER EN GÉNÉRAL

Internet est le premier vecteur d'information utilisé avec une préférence pour les sites du gouvernement.

La **dimension humaine** est également très importante dans l'accès à l'information. Vous faites appel à votre entourage, à des professionnels et appréciez particulièrement les témoignages de personnes ayant vécu la même situation.

S'INFORMER SUR LA SÉPARATION

90 %

D'entre vous avez eu besoin d'informations au moment de la séparation, en priorité sur les aides financières pour faire face à la séparation (avocats, logement) et les l'aide aux démarches administratives. Vous vous êtes tournés vers votre entourage, un avocat ou encore la Caf.

… Il m'a manqué des explications quand aux possibilités a choisir un avocat . Je n'ai eu connaissance que plus tard qu'il y avait des aides juridictionnelles…

… mieux comprendre le service des pensions alimentaire sur le site ARIPA…

… des informations sur les procédures de divorce…

… du soutien en règle générale…

Un soutien psychologique

3/4

D'entre vous **n'avez pas obtenu toutes les informations dont vous auriez eu besoin** au moment de la séparation.

LES ACCOMPAGNEMENTS CAF

87%

Vous êtes 2/3 à avoir bénéficié d'un **accompagnement Caf et celui-ci a répondu à vos attentes** pour une large majorité d'entre vous (87%).

…soutien bienveillant information soutien aux démarches administratives…

… je fais régulièrement des rdv avec l'assistante sociale de la Caf et qui est à l'écoute…

… la personne était très à l'écoute et m'a tout de suite orientée…

💡 VOS IDEES, VOS SUGGESTIONS, VOS ATTENTES

- *…créer des groupes de paroles pour les parents séparés…*
- *… pouvoir mettre des juristes ou avocats à notre disposition pour bien nous informer de nos droits puisqu'on ne les connaît pas tous…*
- *Une attestation de quotient familial /attestation de paiement au deux noms des parents si l'on est divorcé.*
- Des guides pour estimer le montant de la pension alimentaire, avec des exemples

CONCLUSION

La séparation est une situation qui nécessite un fort **besoin d'information et d'accompagnement**.

Les assistantes sociales ou la Caf restent des interlocuteurs privilégiés durant cette période.

Les informations proposées sont nombreuses mais pas toujours suffisantes. Les besoins portent notamment sur les informations pratiques sur les démarches à réaliser et le soutien psychologique.

Les modalités d'information plébiscitées appuient ces données avec un intérêt pour de la documentation pratique (guides) appuyée de témoignages et d'exemples mais également de rendez-vous individuels.